



FORMATION

« Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir situer votre rôle et vos responsabilités dans le cadre global de l'institution et de son projet
- Savoir organiser la sécurité des personnes et des biens, assurer la prévention des accidents et connaître les conduites à tenir en cas d'urgence
- Obtenir le niveau I de Prévention en Secours Civique (PSCI) et le certificat incendie équipier de 1^{ère} intervention (EPI).
- Appréhender les techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et de confort
- Comprendre les difficultés spécifiques des personnes accueillies et adapter votre pratique en conséquence dans son accompagnement sur des temps de nuit
- Développer des modes de coopération au travail collectif, ainsi que des outils de communication avec les équipes de jour
- Gérer les situations de crise, d'angoisse et de violence dans le respect des droits fondamentaux des personnes accueillies

CONTENU DE LA FORMATION 203 heures

DF1 : 4 modules spécifiques pour un total de 70 H

- Rôle et fonction du surveillant de nuit – 10,5 H
- Sécurité des personnes et des biens – 35 H
- Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et de confort 17,5 H
- Travail de nuit – 7 H

DF2 : 2 modules en commun Surveillant de Nuit Qualifié et Maître/Maîtresse de Maison pour un total de 63 H

- Les problématiques des publics – 35 H
- Les fondements et les méthodes de l'accompagnement – 28 H

DF3 : 2 modules en commun Surveillant de Nuit Qualifié et Maître/Maîtresse de Maison pour un total 49 H

- Le cadre institutionnel de la fonction
- Le travail en équipe pluri-professionnel

Un module accompagnement méthodologique pour un total de 21 H :

- Méthodologie de réalisation du dossier – 14 H
- Préparation du jury – 3,5 H
- Soutenance – 3,5 H

VALIDATION

Délivrance d'un Certificat de formation de Surveillant(e) de nuit Qualifié(e) par la CPNE de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

La formation Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) dure 203 heures, elle est réalisée en discontinu :

Limoges*
16 au 20 novembre 2020
14 au 18 décembre 2020
18 au 22 janvier 2021
22 au 26 février 2021
22 au 26 mars 2021
3 au 6 mai 2021

*Session, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et inscription prise en compte par ordre d'arrivée

DISPENSES

Pour les professionnels attestant du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile (PSC1) ou du sauveteur secouriste du travail (SST) datant de moins de 2 ans : 14 heures de dispense

Pour les professionnels attestant du certificat de compétence Équipier 1ère Intervention (EPI) datant de moins de 2 ans : 7 heures de dispense

Pour les professionnels diplômés du DE AMP/ DE AVS/ DE AES : 112 heures de dispense

Pour les professionnels attestant de la qualification maître(sse) de maison : 112 heures de dispense

CONTACT

Tel : 05 49 37 60 00

Mail : snq@irts-pc.eu

COÛT DE LA FORMATION

Montant : 2 334 € 50 soit 11.50€ / heure pour un parcours complet

NOMBRE DE PLACES

Limité à 20 stagiaires